

2018

BULLETIN APATRIDIE JUIL - SEP



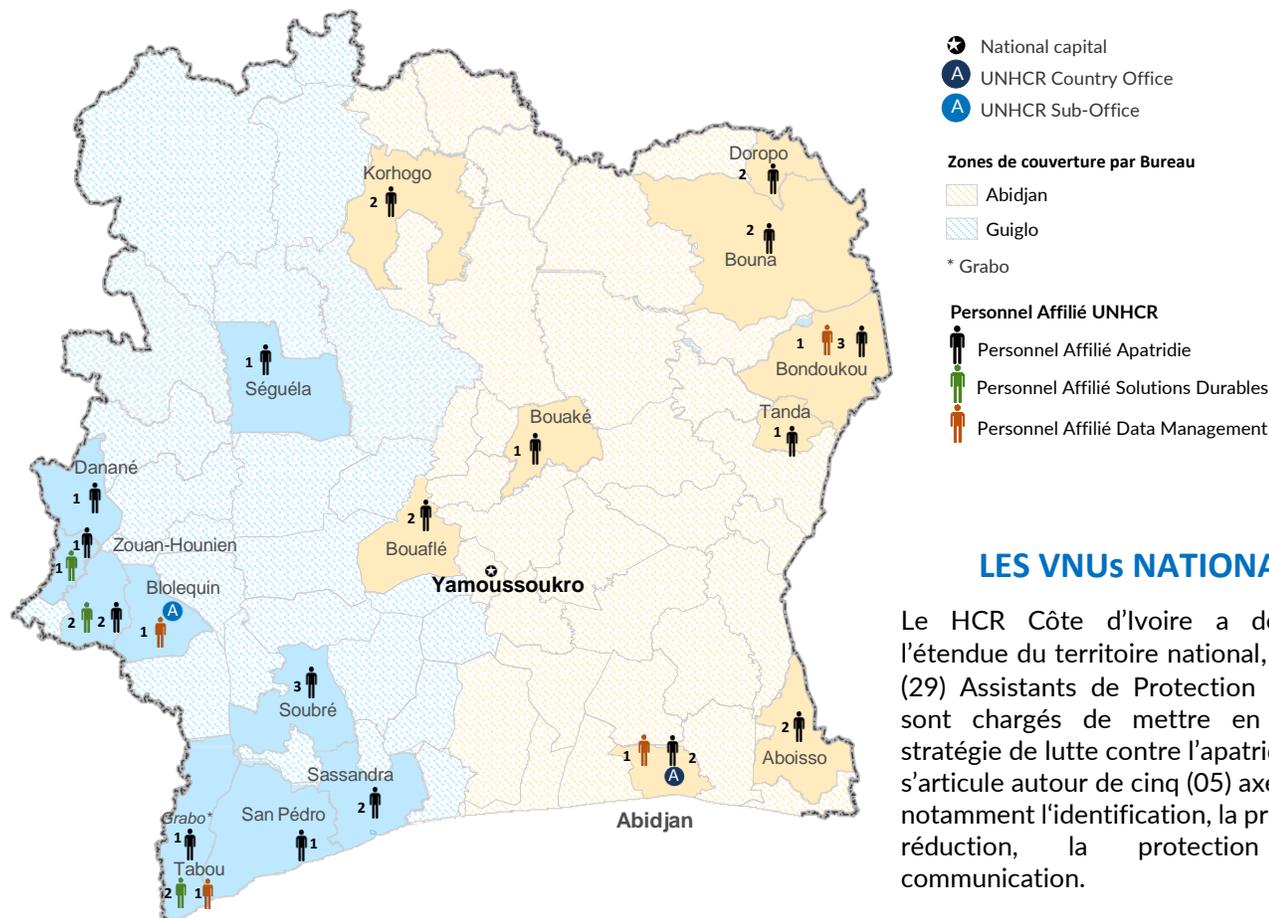
UNHCR
The UN Refugee Agency



CÔTE D'IVOIRE

Cartographie sur l'apatridie, août 2018
Photo : ©UNHCR/Layse Farias

DEPLOIEMENT DE STAFF UNHCR EN COTE D'IVOIRE



LES VNUs NATIONAUX

Le HCR Côte d'Ivoire a déployé sur l'étendue du territoire national, vingt-neuf (29) Assistants de Protection Terrain qui sont chargés de mettre en œuvre sa stratégie de lutte contre l'apatridie. Celle-ci s'articule autour de cinq (05) axes majeurs : notamment l'identification, la prévention, la réduction, la protection et la communication.

Les frontières, les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation officielle ou l'acceptation par les Nations Unies.

LES ACTIVITES EN CHIFFRES



33

Formations sur l'apatridie dispensées à l'endroit de **675** personnes, dont des chefferies, ONGs, agents d'état civil etc. depuis janvier 2018.



146

Plaidoyers ont été réalisés par le HCR et ses partenaires à l'endroit de différentes autorités gouvernementales et traditionnelles pour la prévention et la réduction de l'apatridie depuis le début de l'année.



391

Sensibilisations effectuées dans plus de **150** localités différentes depuis janvier 2018 à l'endroit de **21565** personnes.



406

Cas de personnes à risque d'apatridie identifiés depuis juillet 2018 par les assistants de protection du HCR ont été transférés aux partenaires pour une prise en charge. Parmi les cas identifiés figurent **376** personnes à risque d'apatridie et **38** enfants trouvés.



711

Jugements supplétifs ont été établis et distribués aux personnes à risque d'apatridie depuis janvier 2018. **161** certificats de nationalités ont également été transmis aux personnes apatride depuis le début de l'année.

Q IDENTIFICATION

JUIL
AOÛT
SEPT

La *phase pilote de l'opération de cartographie* des personnes apatrides et à risque s'est déroulée du 02 au 05 juillet 2018 dans 10 localités de la zone d'Abidjan. Cette phase prend en compte le volet quantitatif et qualitatif de l'opération. Le débriefing final a permis de relever les contraintes rencontrées sur le terrain et de formuler des recommandations en vue d'améliorer la phase proprement dite de l'opération. Le *lancement officiel de l'opération principale* a eu lieu le 1 août, lors d'une cérémonie de haut niveau à l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Economie Appliquée (ENSEA). La cérémonie présidée par la secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme a rassemblé des représentants de plusieurs ambassades et ministères, des partenaires du HCR, des agences du système des Nations Unies et des agents enquêteurs. Dans son discours, le Représentant du HCR a souligné l'enjeu de cette cartographie pour la planification des activités liée à l'apatridie. Au total 9240 ménages répartis dans 462 zones de dénombrement seront enquêtés du 16 Août au 19 octobre 2018. Les résultats seront présentés en décembre après traitement et épuration des données.

Suite au lancement de la phase principale de la cartographie des personnes apatrides et à risque d'apatridie, une *formation* a été organisée auprès des agents enquêteurs impliqués dans la collecte de données. Cette formation a eu lieu du 6 au 9 août à l'ENSEA. La dernière journée de formation a été consacrée à un test pratique de collecte de données auquel ont été soumis les agents enquêteurs et l'équipe de supervision (INS et HCR) dans la ville de Bingerville.

6-9
AOÛT

JUIL
AOÛT
SEPT

Dans le cadre de nos *activités de monitoring*, 29 assistants de protection terrain apatridie travaillent activement dans 17 départements de la Côte d'Ivoire pour l'identification de personnes apatrides et à risque d'apatridie et pour le référencement de ces cas aux différents partenaires pour la prise en charge juridique. Depuis juillet 2018, ils ont pu identifier 376 personnes à risque d'apatridie et 38 enfants trouvés, dont 406 cas référés aux partenaires.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le HCR et l'UNICEF dans le cadre de la coalition dénommée "*chaque enfant a droit à une nationalité*". Le projet vise à mener des recherches sur les causes de l'apatridie chez les enfants. Les deux structures se sont engagées à recruter un consultant pour la réalisation de cette étude. Un atelier de présentation de l'étude sera organisé en décembre 2018.

JUIL
AOÛT

Lancement de l'opération CAPRA, 1 août 2018
Photo : ©UNHCR/Daouda Guirou





PREVENTION

JUIL

Le Président du Réseau des Parlementaires (RP/MIRA), le Député BEMA Coulibaly a participé avec l'appui du HCR au Cours sur le Droit International des Réfugiés à San Remo en juin. Dès son retour à Abidjan en juillet, une réunion s'est tenue pour discuter des prochaines étapes de l'adoption de différentes lois qui doivent passer devant le parlement avant la fin de l'année, telles que les lois liées à la réforme de l'état civil.

Au cours de ce trimestre, le HCR et ses partenaires basés à l'Ouest du pays ont également œuvré au renforcement des capacités des agents de l'Etat à l'intérieur du pays. Ce sont au total 245 agents composés de membres du corps préfectoral (Préfets, Sous-préfets), d'officiers et agents des forces de défense et de sécurité (gendarmerie, police, eaux et forêts, militaires), d'élus locaux, d'agents de l'état civil, sages-femmes et représentants d'autres administrations étatiques qui ont été formés sur la thématique de la nationalité et l'apatridie.

JUIL AOUT SEPT

20-21 SEPT

27 responsables d'ONG regroupés au sein de la Coalition de la Société Civile Ivoirienne contre l'Apatridie (CICA), ont été conviés du 20 au 21 septembre 2018 par le HCR et la DAARA à prendre part à une session de renforcement de leurs capacités sur l'apatridie. L'objectif visé était de faire de ces responsables d'ONG, des relais dans le cadre des activités de sensibilisation du public sur la notion d'apatridie, son cadre juridique, ses causes et conséquences, et les actions entreprises au niveau national pour y mettre fin.

*Les 6 enfants trouvés de Soubré font partie des 711 personnes à risque d'apatridie ayant reçu des jugements supplétifs depuis Janvier 2018.
Photo : ©UNHCR*





Rencontre entre la Représentante Régionale du HCR et le Directeur du Département ORTS de la Banque Africaine de Développement, Sibry Tapsoba, 18 septembre
Photo : ©UNHCR/Daouda Guirou



REDUCTION

**17/19
JUILLET**

Le HCR a organisé en collaboration avec l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, 2 ateliers de formation les 17 et 19 Juillet 2018 à l'attention des magistrats et des avocats. La formation a porté sur la situation actuelle des enfants trouvés nés de parents inconnus en Côte d'Ivoire, car n'ayant pas de confirmation de leur filiation à un parent ivoirien, demeurent apatrides. L'atelier a également permis aux participants de discuter les différentes solutions proposées, dont l'application de l'article 3 du code de la nationalité ivoirienne qui prévoit l'adoption de dispositions des conventions internationales ratifiées par la Côte d'Ivoire en matière de nationalité. Cette réflexion a encouragé le HCR à continuer ses activités de plaidoyer pour garantir l'octroi de la nationalité aux enfants qui rentrent dans cette catégorie.

Une réunion s'est tenue avec le Directeur des Affaires Civiles et Pénales, au sein du Ministère de la Justice le 28 aout pour exposer la situation d'apatridie des enfants trouvés nés de parents inconnus. Au cours de cette réunion, le Directeur a proposé des solutions, dont l'adoption d'une circulaire qui orienterait les magistrats ivoiriens à accorder la nationalité à ces enfants en application de la Convention de 1961, ratifiée par la Côte d'Ivoire en 2013.

**28
AOUT**

**17-19
SEPT**

La Représentante Régionale du HCR pour l'Afrique de l'Ouest Mme Liz Ahua a effectué une visite en Côte d'Ivoire entre le 17 et 19 septembre. Au cours de cette mission, elle a rencontré plusieurs responsables de structures dont la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Ambassade des USA, l'équipe pays des nations unies et les Ministres de la Justice, de la Solidarité, et des Affaires Etrangères.


 PROTECTION

**13
JUILLET**

Un atelier de restitution de la [mission d'imprégnation](#) effectuée par les responsables de la Direction d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides (DAARA) auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRO) a eu lieu le 13 juillet à Grand Bassam. Ont participé à cet atelier les représentants de différents Ministères techniques, ainsi que la société civile et le HCR. Concrètement, l'atelier a donné l'occasion aux différentes parties prenantes de mener des réflexions sur un projet de texte portant création, organisation et fonctionnement de la [Commission Nationale d'éligibilité au statut d'apatride en Côte d'Ivoire](#). Le texte fera objet d'une deuxième révision avant d'être finalisé et soumis aux autorités.

Le Représentant du HCR en Côte d'Ivoire a pris part à la Commémoration du [20e anniversaire du Statut de Rome](#) par la Représentation de la Cour pénale Internationale (CPI) en Côte d'Ivoire le 17 juillet à Abidjan. Au cours des échanges qui ont eu lieu, le Représentant a pris la parole pour remercier et encourager la CPI pour ses efforts en faveur de la justice pour les victimes des atrocités et a soulevé la question de la transposition des conventions internationales (dont celles sur l'apatridie) au niveau national.

**17
JUILLET**

*Atelier de restitution de la mission d'imprégnation
auprès de l'OFPRO, 13 juillet.
Photo : ©DAARA*





COMMUNICATION

11
JUILLET

Une réunion a eu lieu entre le HCR e l'Ambassade des Etats Unis en vue de présenter les activités liées à l'apatridie. Lors des discussions, un point important a été soulevé, notamment le manque de communication autour de ce phénomène, qui touche une couche importante de la population. Pour combler cette lacune, les deux structures ont discuté de la possibilité de créer un réseau des ambassades/bailleurs nommé « Les Amis des Apatrides ».

Une réunion s'est tenue au HCR avec M Jean-Louis Boua, Directeur Exécutif de la [Fondation Magic System](#). Suite à une collaboration fructueuse dans le cadre du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA 11) pour la lutte contre l'immigration irrégulière, les deux structures explorent les moyens de renforcer les synergies stratégiques et opérationnelles pour mieux servir les populations.

17
AOÛT

4
SEPT

Le HCR et ses partenaires du Ministère de la Justice, de l'AFJCI et de la DAARA ont été les invités de l'émission « Le débat » du 04 septembre 2018 organisé par les responsables de la Radiotélévision Ivoirienne (RTI) sur le thème de « Quelles solutions à la problématique de l'apatridie en Côte d'Ivoire? ». Au cours de ce débat, les invités ont abordé le cadre juridique, les causes, les conséquences et pistes de solutions pour résoudre la problématique de l'apatridie en Côte d'Ivoire.

La Représentante Régionale du HCR pour l'Afrique de l'Ouest Liz Ahua a pris part à la première réunion du réseau « [Les Amis des Apatrides](#) » à la résidence de la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Etats Unis. Étaient également présents, les représentants de la Banque Africaine de Développement, de l'Agence Française de Développement, de l'Ambassade du Burkina Faso, de l'Ambassade du Japon, de l'Ambassade de l'Allemagne, d'USAID entre d'autres illustres participants. Mme Ahua a présenté le rôle prépondérant joué par la CEDEAO dans la lutte contre l'apatridie et son intervention a été suivie d'une discussion ouverte entre les participants.

19
SEPT

*Participants à la réunion « Les Amis des Apatrides », 19 septembre
Photo : ©UNHCR/Daouda Guirou*



FOCUS SUR...

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE ET APATRIDIE

“Vieux père, je pense que je vais aller sur la mer [immigration irrégulière]”

Cette déclaration, empreinte de sentiment d'impuissance, est d'Albert Bohibi N'Gessan, un jeune homme de 26 ans, présumé ivoirien.

Né à Kononfla dans la Région de la Marahoué, Albert n'a pas été déclaré à sa naissance à l'état civil. Dès son jeune âge, Albert perd ses parents. Orphelin de mère et de père, qui ne possédaient aucun document d'identité, Albert fut élevé par sa tante à Kononfla.

Devenu adulte, Albert, comme un bon nombre de jeunes de son village, décide d'aller chercher un emploi dans une grande ville. Il s'installa à Abobo, un quartier populaire d'Abidjan où il obtient son premier emploi précaire. *“Je travaillais très bien et mon patron était très content de moi et voulait me faire passer un permis de conduire et m'employer comme conducteur.”* se rappelait-il ; *“mais je ne pouvais pas apporter un document [d'identité] pour passer le permis et j'ai ainsi raté l'opportunité”.*

Quelques années plus tard, Albert obtient un autre emploi précaire. *“Mon second patron était aussi très content de mon travail et il m'avait demandé de lui amener mon dossier afin de rechercher un emploi pour moi au port d'Abidjan ; mais je n'avais aucun document [d'identité]”* confiait-il à un personnel du HCR lors d'une visite de routine de suivi des personnes à risque d'apatridie.

Le processus d'acquisition de document d'identité et de nationalité étant souvent long, Albert commença, peu à peu, à perdre confiance en soi. Aux dernières nouvelles, le jeune homme demeurait injoignable et ne résidait plus dans son lieu habituel. A-t-il franchi le pas pour emprunter l'une des routes vers l'immigration irrégulière ? Nul ne saurait le dire. En revanche, son cas est une illustration d'une des nombreuses causes, comme

le manque d'emploi faute, de documents d'identité, qui pourraient pousser des personnes vers les routes de l'immigration irrégulière.

Outre des personnes à risque d'apatridie, les réfugiés, les rapatriés et les demandeurs d'asile se retrouvent aussi parfois au sein des flux migratoires aux côtés de migrants.

Migration mixte

Les personnes à risque d'apatridie, les migrants, et autres personnes en mouvement, utilisent de plus en plus souvent les mêmes routes et les mêmes moyens de transport pour se rendre en Europe. Si les personnes composant ces flux migratoires mixtes se trouvent dans l'impossibilité d'entrer légalement dans un pays, elles ont souvent recours à des passeurs. Elles s'engagent alors dans des voyages périlleux, que ce soit par voie terrestre ou maritime, des voyages au cours desquels nombre d'entre elles trouvent malheureusement la mort*.

De 2015 au 1^{er} trimestre de 2018, près de 31 000* migrants ivoiriens ont été enregistrés en Europe faisant ainsi de la Côte d'Ivoire un des principaux pays de départ. Au 1^{er} trimestre de 2018, l'essentiel des arrivées en Europe avait été principalement enregistré en Espagne (67%) et en Italie (33%). La majorité des migrants ivoiriens qui arrivent, via l'Italie, passent par la Libye.

L'intervention du HCR

Le HCR intervient lorsque la migration touche des personnes relevant de son mandat : demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, apatrides, et dans des circonstances particulières, personnes déplacées internes.

En premier lieu, le HCR intervient directement pour empêcher ces personnes de devenir des victimes de la traite et répondre aux besoins spécifiques de protection. Le HCR veille, ensuite, à ce que les besoins de protection internationale de ces personnes soient reconnus, et qu'elles aient accès à des procédures d'asile équitables et efficaces. Enfin, le HCR aide les états à veiller à ce que les personnes, qui n'ont pas de documents d'identité, puissent être en mesure d'établir leur identité et leur nationalité afin d'éviter qu'elles ne deviennent apatrides, et contribuer à leur protection par les Etats.

En Côte d'Ivoire, le rapatriement des réfugiés, l'intégration des rapatriés et des réfugiés et la lutte contre l'apatridie sont les trois principaux axes d'intervention du HCR. Ces interventions du

HCR contribuent à la protection des droits, à la cohésion sociale et une réintégration durable.

“Les personnes réfugiées, rapatriées et apatrides éprouvant des difficultés à se réinsérer dans leur communauté sont souvent enclines à prendre les routes de l'immigration irrégulière” déclare Mohamed Askia Touré, Représentant Résident du HCR. “L'assistance du HCR en matière de protection des droits, d'abris, de santé et d'éducation joue un rôle majeur pour guérir les plaies du passé, construire un avenir meilleur pour ces personnes et limiter leur départ vers l'immigration irrégulière” rajoute-il.

Au total en Côte d'Ivoire, près d'un million de personnes relèvent de la compétence du HCR à savoir environ 700 000 personnes apatrides ou à risque d'apatridie, 268 000 rapatriés et 2 000 réfugiés.

Daouda Guirou, Associate Communications/PI Officer – UNHCR Côte d'Ivoire



EVENEMENTS À VENIR

OCT

Le Comité Technique mis en place pour le suivi de l'opération de cartographie des apatrides et personnes à risque d'apatridie, constitué de membres du Ministère de la Justice, de la DAARA, de l'INS, de l'ONP, de l'AFJCI, du HCR, de l'UNICEF et de l'OIM effectuera, du 1^{er} au 4 octobre 2018, une mission de supervision des agents enquêteurs dans plusieurs localités du pays. Cette mission verra la participation du HCR, l'INS, ainsi que Madame Aimée ZEBEYOUS, Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Plusieurs activités majeures sont prévues par le HCR et ses partenaires au cours de ce mois de novembre. En effet, au terme de la phase de collecte de l'opération de cartographie des apatrides et personnes à risque d'apatridie, un atelier aura lieu entre le HCR et l'INS du 08 au 09 novembre 2018 à Abidjan pour l'apurement des données et un autre sera consacré à l'analyse de ces données du 12 au 18 novembre 2018 à Agboville.

NOV

DEC

Un atelier de validation du rapport de l'Opération de Cartographie de personnes apatrides et à risque d'apatridie aura lieu en décembre 2018.

Le lancement de la deuxième édition du prix du meilleur journaliste pour la lutte contre l'apatridie aura lieu en décembre 2018.

CONTACT

Mr. Sebastian Apatita
Administrateur Principal de Protection
apatitas@unhcr.org
Tel: +225 85 63 84 20

Ms. Layse Farias
Administratrice Associé à la Protection
farias@unhcr.org
Tel: +225 74 80 77 46

Mr. Francis Djaha
Administrateur National de Protection
djaha@unhcr.org
Tel: +225 04 46 28 11

Assistante de Protection Celica Koffi en
partance pour le terrain.
Photo : ©UNHCR/ Koffi Kouassi Marius

